

SE COMPRENDRE

ISSN 0243-7450

N° SAU/103 - 22 juillet 1971

"L'ISLAM, RELIGION DE LAÏCS"

J. M. Abd-el-Jalil (1)

Dans un récent numéro de Parole et Mission, consacré principalement à "La parole, partagée par les laïcs", un article du Père J. M. Abd-el-Jalil rappelle, à juste titre, que "L'Islam, religion de laïcs"... "n'a pas de sacerdoce et s'en fait une gloire" (2). C'est là, en effet, l'un des thèmes constants de l'apologétique musulmane moderne : nul intermédiaire ne saurait s'interposer entre le Croyant et son Seigneur (3). L'histoire nous apprend cependant qu'une catégorie sociale de "savants ès sciences religieuses" (les Oulémas) a toujours joué un rôle important en Islam : l'article s'essaie à en préciser l'ampleur tout comme il tente d'éclairer un peu la notion d'ijmâ'(consensus ou unanimité dans la foi), puisque l'Islam, comme toute religion, mais sous une forme très spéciale, connaît aussi un certain "magistère". On n'oubliera pas que le Père J. M. Abd-el-Jalil a déjà beaucoup écrit sur ces questions et qu'il les traite toujours comme quelqu'un "du dedans" parce qu'il en connaît et en ressent toutes les dimensions (4).

M. Borrmans

Les Oulémas.

L'Islam n'a pas de sacerdoce et s'en fait gloire. Il ne connaît donc pas les tensions qui se manifestent dans le christianisme et même dans le judaïsme (quel culte rétablir à Jérusalem, si un Temple y était réédifié ?). Najmu-el-din Bammate se plaît, surtout lorsqu'il parle à des chrétiens, à dire que chaque musulman est son propre prêtre. De fait, chaque musulman et chaque musulmane peut, dans ses rapports avec Dieu, se passer de quelque ministère et de quelque médiation que ce soit. Même au sacrifice offert à la fin du pèlerinage à la Mekke et commémoré partout où il a des musulmans, chacun (le père de famille, tout adulte mâle) peut lui-même égorger la bête (un agneau en général) qu'il entend offrir. Chaque musulman peut présider la prière et prononcer un discours religieux s'il est homme (les femmes sont exclues par la législation religieuse : la question ne se pose pas encore d'une possibilité de modification sur ce point, exclues de la présidence de la prière et de la prédication publiques, avec des nuances, impossibles à exposer ici). Bien entendu, ce musulman doit être suffisamment instruit et de réputation intacte.

Au premier rang de la société musulmane se trouvent placés les oulémas, les hommes de savoir religieux (et, par extension, de tout savoir éprouvé qui ne crée pas de scandale). Même dans le Maghreb (spécialement au Maroc) où les descendants du Prophète Mohammad, les "chorfa" (prononciation dialectale de chorafâ) jouissent d'une vénération particulière, il se mêle à la foi en leur origine sacrée la persuasion qu'ils possèdent une connaissance sûre et une fidélité sans faille dans le domaine religieux, ce qui leur confère, avec la noblesse de leur sang, la célèbre "baraka" (qui ne prend une nuance de magie que parmi les moins instruits et les plus crédules).

Le chi'isme lui-même, défenseur du légitimisme dans la succession du Prophète (laquelle d'après lui devait revenir à 'Ali, le cousin et le gendre de Mohammed, et à ses fils issus de Fâtima, la fille du Prophète) en est venu à admettre chez les successeurs légitimes de Mohammed la croyance en un savoir infus "infaillible", car ces descendants du prophète jouissent, pour les chi'ites, du privilège de la 'içma (à la fois préservation de l'erreur et du péché) qui est, dans l'Islam, le privilège des envoyés de Dieu.

Cette vénération des oulémas leur reste acquises, même s'ils ne se conforment pas à toutes les exigences de la Loi religieuse qu'ils enseignent et s'ils ne sont pas tous d'accord sur ses principes et leur interprétations. Le désaccord est "une miséricorde" divine, selon une formule attribuée à Mohammed lui-même. Les transgressions de la Loi sur l'un ou l'autre point sont supportables, à condition qu'elles relèvent d'une nécessité temporaire et maintiennent la force totale de la Loi. Car tout musulman et, à fortiori, tout homme de savoir religieux doit défendre la Loi de Dieu même contre le pouvoir établi et tout-puissant et, s'il le faut, s'exposer pour elle aux coups de ce même pouvoir.

Ce n'est donc pas du laxisme. Voici un exemple pris dans la vie quotidienne de notre temps. L'Islam interdit le prêt à intérêt ; donc bien des opérations bancaires. Les hommes de savoir religieux continuent à répéter cette prohibition ; mais ils déclarent que, dans l'organisation économique actuelle, dans laquelle les musulmans se trouvent impliqués contre leur gré, ils se voient parfois personnellement contraints de transgresser la Loi religieuse sur ce point. Cette Loi n'en est pas pour autant périmée : elle oblige toujours, même si, hic et nunc, on ne voit pas comment l'observer. Dès que les musulmans pourront organiser l'économie de leur société sans être pris dans les tenailles des banques mondiales, ils seront tenus d'observer strictement leur loi religieuse sur ce point comme sur les autres, et donc ils s'abstiendront de recevoir ou de donner des intérêts.

Une telle prise de position, claire et loyalement humble, ne paraît pas aux musulmans entamer la substance de la religion et ne supprime donc pas le droit que les savants de l'Islam ont au respect et à la confiance des autres fidèles. Ils peuvent donc continuer à inviter avec l'autorité de leur savoir leurs auditeurs (de plus en plus nombreux, grâce aux mass media) à tenir aux principes de leur religion et à n'y manquer que contraints et forcés par des faits concrets hic et nunc, inévitables et dans lesquels ils ne se sont pas laissés impliquer sans nécessité.

Le rôle du Coran.

Déjà le Coran donnait un enseignement analogue, à propos des prohibitions alimentaires. Par exemple au ch. 5, v. 3, après avoir énuméré les interdictions (bête morte, sang, viande de porc, bête immolée à une fausse divinité et proclamé de nouveau la prohibition de consulter le sort au moyen des flèches), le texte sacré ajoute : "Celui qui, durant une famine, serait contraint de consommer des aliments interdits, Dieu est (à son égard) Celui qui pardonne : Il est miséricordieux".

Tout musulman peut par lui-même prendre connaissance - les analphabètes par audition d'une personne ou de la radio (la transmission orale est la plus en honneur parmi les musulmans, même quand on sait écrire : sorte de témoignage de personne à personne) de la substance de l'Islam. Le rôle du Coran ne sera jamais surestimé : chacun de ses versets (il y en a plus de 6.000) est considéré comme un signe miraculeux, et un grand nombre de versets constitue un condensé de dogme ou de morale ou de liturgie : éléments connexes dont la plupart peuvent être compris à l'audition, même de nos jours, "sans glose".

"Appris par cœur dès l'enfance, demeuré livre de textes depuis l'école élémentaire, le Coran offre au croyant les éléments aisément assimilables d'une philosophie à la fois positive et révélée. Il y trouve l'explication du gouvernement providentiel et l'appréciation de tous les événements, dont aucun ne saurait plus le déconcerter... C'est pour lui un épitomé d'histoire sainte et d'histoire profane, un manuel de prières, un code pour la vie religieuse et sociale, un mémorandum pour la conduite quotidienne, enfin un recueil de définitions et de maximes d'ordre pratique. Son style sentencieux invite le musulman à la réflexion ; il concentre son attention sur la puissance de Dieu et sur son incessante intervention dans le gouvernement du monde". (Père Lammens, cité dans Abd-El-Jalil, *Aspects intérieurs de l'Islam*, chap. 1 : Le Coran et la pensée musulmane, pp. 13-36).

Les musulmans les plus fervents le connaissent par cœur en entier ou en grande partie ; ils le lisent ou se le récitent d'une manière "dynamique" (y cherchant une leçon pour la conduite personnelle du jour et de l'heure). Il y a toute une science de sa déclamation, connue et pratiquée par ses

"Récitateurs" spécialisés. La plupart des musulmans, y compris les femmes, connaissent seulement quelques sourates (chapitres) courtes ou des versets très célèbres par leur contenu ou par leur puissance de suggestion. Cela suffit pour pouvoir accomplir la quintuple prière quotidienne, rite essentiel de l'Islam, par lequel ses adeptes se distinguent des fidèles de toutes les autres religions. Durant cette prière rituelle, des textes du Coran doivent être récités par cœur. Les ruraux et bien des modernes parmi les citadins, ne faisant guère la prière obligatoire, savent de moins en moins de textes du Coran. Ils connaissent cependant bien des formules coraniques. Ils y ont constamment recours pour exprimer leurs sentiments dans les joies et dans les épreuves, dans toutes les circonstances de leur vie.

Même si le nombre de ces textes connus par cœur est réduit à un très pauvre minimum, tout musulman, même inculte, même ignorant des enseignements précis et des exigences urgentes de sa religion, porte en lui-même la conviction qu'il est dépositaire - par sa foi en elle - de La Parole de Dieu, c'est-à-dire du Coran. Pour tout musulman, son Livre sacré est l'édition définitive et universelle de la Révélation Éternelle ("La Planche bien gardée") que Dieu a bien communiquée avant l'Islam mais en éditions partielles et provisoires, pour la plupart "manipulées", faussées donc par les hommes qui les ont reçues ; elles ne gardent de valeur définitive que dans la mesure où elles coïncident avec le Coran, fond et forme.

Variations.

Il est facile de constater une différence entre les ruraux et les citadins, entre les hommes et les femmes dans la connaissance et la pratique de l'Islam. Au point que l'on a pu parler de cette religion comme étant "virile" et citadine. Les ruraux ne sont pas avantagés ni pour l'instruction ni pour l'organisation de leur vie de croyants. Les femmes ont été, surtout depuis le X^e siècle (le III^e de l'hégire) astreintes à une vie coupée de celle des hommes, maintenues dans l'ignorance et les superstitions et obligées au voile et à la claustration. Quelques-unes cependant ont au cours de l'histoire échappé à cette loi des hommes. Actuellement leur émancipation qui s'affirme de plus en plus - et parfois avec des outrances choquantes - ne s'oriente pas vers une connaissance précise et une pratique salutaire de l'Islam, sauf de rares exceptions.

La ville et les hommes de la ville sont particulièrement favorisés. Chaque ville, quelques agglomérations, et maintenant quelques bourgades possèdent leurs mosquées et le personnel chargé de son entretien et de la présidence du culte. Les "cités" sont émaillées de ces mosquées, appel constant à la prière et rappel pressant des devoirs envers la Parole de Dieu. Les "mosquées-cathédrales" (une par petite ville, ou bien dans chaque quartier des grandes cités) rassemblent les croyants, non seulement chaque jour (ce n'est pas obligatoire, mais c'est fort recommandé de prier ensemble), mais spécialement le vendredi au milieu de la journée, pour une prière solennelle, précédée d'un "prône". Celui-ci est composé de deux parties ; la première, la plus longue doit instruire et exhorter ; la deuxième, plus brève, est caractérisée par la prière adressée à Dieu du haut de la chaire par le prédicateur pour le souverain du pays et pour tous les chefs des pays musulmans. Tout au début de l'Islam, c'était le souverain (le calife) lui-même qui prononçait ce discours où d'ailleurs il esquissait une sorte de compte rendu de la situation ; dans les villes où le souverain n'était pas présent, c'est le gouverneur nommé par lui qui assurait cette mission. Peu à peu les autorités responsables ont abandonné cette tâche rude, souvent embarrassante, à des imâmes, qui président la prière du vendredi en leur nom et manifestent leur union à leur souverain et l'unité de la communauté musulmane en priant pour tous les chefs qui la gouvernent dans tous les pays d'Islam.

Les femmes ne sont pas exclues de cette prière ; et l'accès des mosquées ne leur est pas interdit, comme on le dit encore trop souvent. Cependant elles ne peuvent entrer dans les lieux de culte en état d'"impureté" mensuelle. De plus, elles ne peuvent participer à la prière collective de tous les jours que si les mosquées disposent d'un enclos qui leur soit réservé. L'Islam répugne à la promiscuité des sexes, combien plus encore à l'exposition par les femmes de leurs atours charnels et même à la séduction capiteuse que peut exercer l'usage d'un parfum par les femmes en public, et plus encore à la mosquée (tout le contraire pour les hommes, qui doivent se parfumer (virilement) pour aller à la mosquée, afin de ne pas gêner les autres croyants par quelque odeur désagréable et afin de favoriser la prière et la méditation par un parfum qui libère les esprits).

Le sens religieux.

Tout ce qui vient d'être rappelé - d'une manière fort imparfaite - doit être confronté à une réalité qui saute aux yeux du voyageur le moins observateur et même le plus prévenu contre le fait religieux. C'est la religiosité de la société musulmane et de ses membres, y compris les hommes et les femmes les plus incultes. C'est une sorte d'imprégnation religieuse de toute la vie sous tous ses aspects. Chacun en est fier et les plus fervents doivent consciemment la mettre en oeuvre sur tous les plans.

Ce sens religieux - plus commun que le fameux "sens commun" - s'incarne dans le sens de la communauté des musulmans "la meilleure des communautés" (Coran 3,110) celle qui commande le bien et prohibe le mal : le bien suprême étant l'attestation de l'unité et de l'unicité de Dieu. Cette "commanderie du bien" doit s'exercer par la main (l'action), par la parole ou au moins par le cœur (en ne se laissant pas contaminer, lorsqu'on ne peut ni agir ni parler contre le mal suprême : la méconnaissance de cette unité-unicité de Dieu et les conséquences qui en découlent.

A cause de cela, la religion reste une affaire sociale et ne semble pas pouvoir devenir avant longtemps une affaire individuelle (ce qui ne serait pas un gain). Sans doute l'attachement des musulmans à leur communauté est plus affectif qu'intellectuel, sauf chez une minorité de "clercs" et de croyants éclairés plus nombreuse qu'on ne le croit. Et son emprise sur les individus est si grande que même les sceptiques et les émancipés n'osent pas rendre publics leurs doutes ou leurs hésitations. Pécheurs notoires, cela est fort possible. Incroyants notoires, c'est rarissime ; en tout cas, les plus effrontés des incrédules se conforment à certains rites religieux, par solidarité avec les autres, par une sorte de protestation résolue contre toute agression étrangère, réelle ou apparente. Surtout les personnages en vue de la société manifesteront cette solidarité ou cette protestation, lors des cérémonies officielles, et à l'occasion des fêtes de l'année liturgique (celles de la fin du Ramadan (la "Petite" Fête), celle de la clôture du pèlerinage à la Mekke (la "Grande" Fête), celle de la naissance du Prophète, notamment). Même des écrivains et professeurs célèbres (Taha Hussein, par exemple) ont dû tenir compte des réactions de la communauté et modifier des ouvrages critiques pour atténuer le scandale provoqué par une prise de position tranchante (en réalité hypercritique).

Un minimum dogmatique.

Si affectif que soit l'attachement des musulmans à leur communauté, cette affectivité repose sur un minimum dogmatique, commun à tous les musulmans, même non-sunnites : ceux-ci totalisent 90 % des croyants de l'Islam, pendant que les chi'ites ne réunissent qu'environ 8 % et les autres sectes le reste. Ce minimum intelligible consiste en l'adhésion par la raison (l'Islam aime à se dire "religion de la raison" ('aql), le seul "mystère" étant celui de Dieu), par le cœur et, logiquement, par les oeuvres (l'Islam se dit aussi "religion de l'action : 'amal") l'adhésion au Tawhîd, c'est-à-dire l'unité-unicité de Dieu, affirmée en vertu de la Parole de Dieu, à laquelle chaque croyant doit rendre témoignage, pour laquelle il doit se battre par l'exemple de sa vie (= la Grande "Guerre Sainte") et, s'il le faut, par les armes (= la Petite "Guerre Sainte") (voir sur ce point Guerre Sainte dans l'Encyclopédie *Catholicisme*, Letouzey). Cette lutte a pour but de réserver exclusivement à Dieu le culte qui Lui revient, et à Lui seul. Le monothéisme est conçu d'abord comme monolâtrie. Dieu est sans associé ; il n'a ni égal ni rival. La sourate 112, proclamée d'abord contre les polythéistes arabes a été étendue plus tard aux chrétiens et aux juifs qui, dit le Coran, associent au culte dû à Dieu Seul "leurs rabbins et leurs moines" (9,31).

Voici le texte, si privilégié chez les musulmans, de ce chapitre 112 : "Dis (ô Mohammad) : Lui, Dieu, Il est Un. Il est le but (çamad) (ou l'Innaccessible). Il n'a pas engendré et Il n'a pas été engendré. Et il n'y a aucun être (qui puisse être) Son égal".

Autres expressions.

Tout musulman se sent appelé à rendre ce témoignage, face à tous les non-musulmans, même face aux "Scripturaires" juifs, chrétiens et autres, dépositaires de la Thora et de l'Injîl. Les ruraux et les femmes peuvent encore, en grande majorité, ne pas connaître par cœur ce texte, qu'ils suivent dès qu'il est récité devant eux. Par contre tous, les incultes comme les "clercs", savent et répètent la formule de la profession de foi : "Il n'y a d'autre divinité que Dieu, et Mohammad est l'Envoyé de Dieu". Formule qui ramasse tout l'essentiel de l'Islam. Elle est prononcée dans le creux de l'oreille des nouveau-nés ;

et, à mesure qu'il grandit, le musulman apprend à la répéter à tout moment. Et que d'autres formules dont la conversation est émaillée selon les circonstances ! Les tout simples "Bismi-Llâh" (au Nom de Dieu) et "Al-hamdou li-Llâh (Louange à Dieu), un au commencement, l'autre à la fin de toute action. Ou encore : "Il n'y a de force et de puissance que par Dieu" ; "Nous sommes à Dieu et c'est à Lui que nous retournerons" ; "Dieu nous suffit, et quel merveilleux Protecteur" ; toutes trois tirées du Coran et connues de tous.

Au Maroc, des croyants, mêmes cultivés, emploient dans certains cas l'arabe parlé. Voici deux formules savoureuses que je n'hésite pas à consigner ici : "N'am 'a-sîdî" (= oui (d'accord, fiat), ô mon Seigneur), qui s'emploie pour signifier l'obéissance à une autorité, mais qui exprime à l'égard de Dieu l'acquiescement à Sa Volonté, parfois contrariante pour l'intelligence et la sensibilité dans l'immédiat ; "andou menâch, ou-'andou kifâch" (mot à mot Il a le quoi (pour donner) et Il a le comment (pour le faire parvenir).), se dit spécialement quand l'horizon est bouché et toutes les issues barrées.

Les hadîths.

Ce sont des "récits" d'enseignements attribués au Prophète, mais qui ne se trouvent pas dans le Coran. Là où un enseignement religieux est donné aux enfants donc surtout dans les villes, certains hadîths sont appris dans le bas âge et commentés plus tard. Ainsi en est-il du célèbre "récit" où Mohammed aurait expliqué à un inconnu (l'ange Gabriel, dit-on, venu provoquer cet exposé) que la religion se compose de trois éléments : 1) l'Islam (remise de soi à Dieu, par la pratique des cinq obligations fondamentales : la profession de la foi, la prière quintuple de chaque jour, l'impôt annuel, le jeûne du Ramadan et le pèlerinage à la Mekke dès qu'on le peut) ; 2) l'imâne (la foi au Dieu Unique, à Ses Anges, à Ses Livres et à Ses Envoyés, au Dernier Jour et à la Prédestination) ; 3) enfin l'ihâne (le bien-faire, la vertu), c'est-à-dire "Sers Dieu comme si tu Le voyais ; si tu ne Le vois pas, Il te voit" : le sens de la présence de Dieu, âme de l'Islam et de l'imâne.

Voici un autre hadith très important et qui condense l'éthique idéale de l'Islam ; c'est le Prophète qui est censé parler : "Mon Seigneur m'a ordonné neuf choses. La sincérité en privé comme en public, la modération dans la richesse comme dans la pauvreté, la justice dans la colère comme dans la satisfaction ; et que je pardonne à qui m'opprime, et que je renoue avec qui rompt avec moi, et que je donne à qui me prive ; et que mon silence soit méditation, mon discours "rappel" (dhikr) (de Dieu) et que mon regard soi "considération" (tirer leçon des événements et des choses qui tombent sous les sens).

Récemment un commerçant marocain, peu cultivé, m'a communiqué un hadith qui lui sert de "lumière pour ses pas" dans la vie. Le voici : "C'est Dieu qui est censé parler par l'intermédiaire du Prophète (mais ce n'est pas du Coran) :

"Les richesses sont miennes, les pauvres sont ma famille et les riches mes gérants Si mes gérants privent ma famille de mes richesses, je leur ferai goûter des tourments sans fin". Ce hadith dit quodsî, où Dieu parle à la première personne, fait partie de toute une série propagée surtout par les disciples des maîtres de la mystique musulmane. En voici un autre qui ne paraît pas suspect à la grande majorité des fidèles de l'Islam : "Celui qui s'approche de Moi (dit Dieu), par un empan, je m'approcherai de lui par une coudée... et mon serviteur qui s'approche de plus en plus de moi, je finirai par devenir sa vue et son ouïe et son toucher et sa force pour marcher...".

Voies de cette religiosité.

Il y a d'abord les écoles coraniques, nombreuses dans les villes, très rares dans les bourgades, quasi inexistantes pour les ruraux. La mémorisation pure et simple du texte du Coran (premier livre de lecture et d'écriture) s'accompagne, depuis les réformes, d'un enseignement des premiers éléments de l'Islam et d'une culture islamique. De même dans les écoles élémentaires, la formation de l'enfant est doublée d'une initiation au Coran (choix de textes à lire et à commencer à comprendre). Incontestablement, les jeunes générations ne savent plus le Coran par cœur et sauf rares exceptions ne semblent pas s'intéresser au Livre Sacré de leur religion, tout en gardant un profond respect pour la Parole de Dieu et un attachement affectif à l'Islam et à une apologétique plutôt simpliste. Certains connaissent un réel désarroi. Quelques-uns écoutent les émissions évangéliques (d'origine protestante) sur Radio I et sur Radio-Luxembourg ; s'ils commettent l'imprudence d'écrire comme tous les auditeurs y sont invités, ils sont inondés de tracts, livres, plans de cours bibliques. Ce qui irrite leur

milieu et spécialement les défenseurs de l'Islam, qu'ils soient modernisants ou conservateurs ; au lieu d'y remédier en créant des émissions analogues et aussi bien organisées, ils se contentent de demander aux autorités d'interdire aux "missionnaires" (sans distinction) toute propagande, jugée offensante et dangereuse pour des musulmans peu instruits.

Cependant les mass media font une place à la connaissance du Coran et à des instructions et exhortations par radio et télévision ; tout au long de l'année et, beaucoup plus intensément, pendant le Ramadan. Ce mois de jeûne (pénitence pour le corps, réforme des mœurs, redressement des caractères, générosité et hospitalité, sens des pauvres, etc.) est aussi le mois d'une prière plus fervente, plus fréquente et plus longue et d'une organisation de l'enseignement religieux, dans les mosquées, par la radio, la télévision et la presse (voir l'étude très fouillée des Pères Jomier et Corbon, *Le Ramadan au Caire, en 1956*).

Les confréries religieuses, celles des artisans comme celles des commerçants et fonctionnaires - malgré bien des abus de la crédulité des simples et le détournement du religieux au profit du politique, malgré l'opposition systématique que leur voue le réformisme, inculquent cependant beaucoup de bons éléments de religion à leurs adeptes, cultivés ou incultes et impriment une vitalité et une cohésion robustes aux croyants. La prédication du vendredi, dont profitent même les humbles et les ignorants, des cours publics que fréquentent des hommes avides de se cultiver, la contagion du milieu et des fréquentations (si celles-ci sont bien choisies), les réactions aux attaques réelles ou ressenties comme telles contre l'Islam et que la presse et parfois la radio propagent, tout cela sert de véhicule à un savoir religieux plus ou moins développé, et qui prend racine rapidement lorsque ses bénéficiaires n'ont pas encore appris à compter sur une mémoire en papier.

Il reste cependant que l'Islam, né sur la défensive et acculé depuis près de deux siècles à la défensive n'a pas encore affronté, dans toute leur ampleur, les questions que lui posent l'accélération de l'histoire, le vertige de la technique et l'évolution des rapports entre les peuples, les états et les religions à notre époque. La contestation est installée dans l'Église du Christ, douloureuse sûrement, mais pouvant, elle aussi, tourner au bien des hommes qui cherchent le Dieu Vivant et Vrai, sans réserve aucune. Si l'Islam connaît la saveur un jour d'une contestation analogue, combien ce serait heureux que les chrétiens puissent présenter leur expérience, beaucoup plus complexe et plus exigeante, comme un cheminement vers la réalisation du dessein de Dieu sur tous les hommes !

NOTES

1. Cf. *Parole et Mission*, 14ème année, n° 54, 20 janvier 1971, pp. 72-84. L'article ici reproduit y est d'ailleurs suivi de quelques pages intitulées "Œcuménisme en face de l'Islam", signées Fr. Schikdknecht, p. bl. (pp. 85-93), lesquelles s'efforcent de situer les dimensions actuelles du dialogue entre Chrétiens et Musulmans en Tanzanie.
2. Ce fait engendre, faut-il le signaler ici, pour le sacerdoce chrétien vécu dans les pays à majorité musulmane, une situation spécifique qui lui permet peut-être de mieux s'explicitier dans son originalité et sa profondeur ontologique, sans s'arrêter à son seul aspect "ministériel". Ceux qui en font l'expérience auraient avantage à s'interroger davantage dans cette perspective, laquelle se révélerait féconde sous plus d'un point. C'est un fait que le sacerdoce chrétien, vécu en amitié et en esprit de service, en ces pays, n'est pas sans exercer une secrète attirance.
3. Faut-il souligner ici l'importance de ce "seul à seul" du Croyant face à son Seigneur ? Cette "solitude", si elle peut être "personnalisante", peut tout aussi bien être décevante. Certains n'avouent-ils pas chercher en vain une "communion" profonde dans l'accomplissement des rites les plus essentiels, tel le pèlerinage, et envier les Chi'ites qui réussiraient à y parvenir ?
4. Faut-il rappeler quelques titres ?
 - *Brève histoire de la littérature arabe*, Paris, G. Maisonneuve, 1943, 308 p. , rééditée depuis.
 - *L'Islam et nous*, Paris, Le Cerf, 1947, 57 p.
 - *Aspects intérieurs de l'Islam*, Paris, Le Seuil, 1949, 255 p.
 - *Marie et l'Islam*, Paris, Beauchesne, 1950, 90 p.
 - *L'autocritique dans l'Islam actuel*, in Akten des XXIV internationalen orientalisten Kongresses, München, 1957, éd. Par Von Herbert Franks, DMG, Wiesbaden, 1959, pp. 336-339.
 - *Musulmans et Chrétiens aujourd'hui*, in *Les Mardis de Dar es-Salam*, t. VII (1958/1959), pp. 133-153.
 - L'Islam moderne et la coopération internationale, in Méditerranée, carrefour des Religions, C. C. I. F. , *Recherches et Débats*, n° 28, sept. 1959, pp. 95-104.
 - *L'Islam et la technique*, in *Islam*, Pontificia Università Gregoriana, Roma, 1961, pp. 7-27.
 - *Liminaire à l'Islam, Civilisation et Religion*, C. C. I. F. , *Recherches et Débats*, n° 51, (1965), pp. 7-14.
 - Autour de la sincérité de al-Ghazzali, in *Mélanges Massignon*, Vol. I, pp. 57-72, Institut Français

- de Damas.
- L'Islam à l'époque du Concile (cf. Document *COMPRENDRE* saumon, n° 89, 25 janvier 1969, 12 p.).



S. M. A. Comprendre
20, rue du Printemps
PARIS
C. C. P. : 15 263 74